

Extrait de procès-verbal de la séance du mardi 5 juin 2018

L'assemblée est ouverte à 20h15 sous la présidence de Monsieur François Strauss, Président.

Le Conseil général

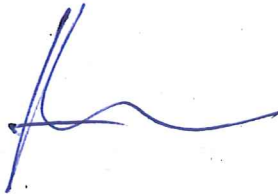
- Vu le préavis N° 1/2018 de la Municipalité de Montherod,
- Entendu le rapport de la Commission de gestion,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- d'accepter les comptes présentés pour l'année 2017,
- d'approuver la gestion de la Municipalité pour l'année 2017,
- de donner décharge à la boursière, à la Municipalité et à la Commission de gestion pour son mandat.

Ainsi délibéré par le Conseil général de Montherod dans sa séance du 5 juin 2018.

Le Président :



François Strauss



Le Secrétaire :



Yannick Maury